



Déclaration liminaire représentants SNEP-FSU au CDUNSS Landes du 26 janvier 2024

Mesdames, messieurs bonjour,

Nous représentants du SNEP-FSU au CDUNSS des Landes allons vous lire quelques extraits de la Lettre ouverte du SNEP-FSU en ce mois de janvier 2024 à Madame la Ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse, des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques :

« Madame la Ministre, Madame la Présidente de l'UNSS,

Notre association qui fédère plus de 9 200 associations sportives d'établissements du second degré et près de 1 200 000 élèves licencié-es, traverse une crise financière sans précédent.

Le Directeur national nommé en décembre 2021, entouré d'une nouvelle équipe de direction financière dès début 2022, arborait l'ambition de sécuriser la structure, notamment en matière de gestion financière. Or, le dernier exercice financier de l'UNSS affiche un déficit de 12,3 M€, un record que personne n'aurait jamais osé imaginer.

La direction nationale UNSS n'a jamais accédé à notre demande de présentation, puis d'approbation, du budget complet de janvier 2022 à août 2023 (nous n'avons eu que celui de janvier à décembre 2022). La DGESCO aurait pu exiger de l'UNSS qu'elle soumette ce budget aux membres de l'Assemblée Générale, elle ne l'a pas fait.

Depuis 2022, la direction nationale a contracté les services de cabinets d'expertise comptable et d'accompagnement en ressources humaines. L'élargissement à de nouveaux partenariats pour financer l'UNSS s'est révélé infructueux, malgré le « carnet d'adresse » du directeur national et le recours à des prestations de conseils en stratégie de communication. Ces services coûteux pour la structure UNSS n'ont fait qu'entamer le déficit, sans faire preuve de la plus-value escomptée. La politique salariale, particulièrement à la direction nationale, mérite également d'être interrogée avec, par exemple, une augmentation de 13,4 % des rémunérations des trois plus hauts cadres de la structure (quand les autres cadres de l'UNSS sont laissés pour compte).

Au regard de la situation critique, nous vous demandons, Madame la Présidente, de vous saisir sans délai de la gestion financière de la direction nationale. Sans intervention de votre part, à ce rythme l'UNSS va devoir mettre la clé sous la porte, laissant ainsi derrière elle près de 200 salarié-es et 1,2 million d'élèves et leurs familles qui, pour certain-es, n'ont que le sport scolaire et l'UNSS comme moyen d'accéder à une pratique sportive et artistique à moindre coût, accessible sur tout le territoire et encadrée par des professionnels hautement qualifiés que sont les enseignant-es d'EPS. Comme vous l'avez souligné dans votre discours de passation, l'École doit valoriser le parcours sportif de nos jeunes, elle doit leur permettre de faire grandir leurs talents dans le sport, et les accompagner dans leurs passions. La place du sport dans l'École doit être renforcée car il est vecteur de mixité, d'inclusion et d'intégration.

L'UNSS et ses associations sportives forment un outil indispensable que nous envient nombre de pays européens. À l'heure où nous entrons dans l'année des JOP, la France ne saurait laisser

mourir l'UNSS et le service public du sport scolaire, votre ministère doit les soutenir plus que jamais... »

Nous tenions à rappeler ces éléments de contexte de l'UNSS nationale avant le début de nos travaux car c'est le fonctionnement du sport scolaire à tous les échelons qui est impacté. Nous le voyons au quotidien dans nos districts quand nous sommes obligés de réduire le nombre de rencontres, le nombre de bus maximum sur l'année devient le point de départ de la mise en œuvre des programmes de districts. Certains enseignants d'EPS animateurs d'AS du département commencent à montrer leur écœurement face à ce système. Pourtant la grande majorité d'entre eux restent investis et militants du sport scolaire. La politique départementale volontariste y est pour beaucoup.

En outre, le SNEP-FSU a lancé cette année la campagne #EPS2024 : les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris ont été obtenus sur la notion d'héritage pour la population ; pourtant nous assistons à une dégradation sans précédent de l'enseignement de l'EPS à l'école. Alors que tout devrait être fait pour les JOP soient un tremplin pour le développement des pratiques physiques, sportives et artistiques dès l'école, les choix politiques sont contraires à cette ambition. Dans notre plaquette vous retrouverez notre proposition de 6 mesures clés de cet héritage : ex : augmenter les horaires d'EPS (4h pour tous), planifier un plan pluriannuel de recrutement d'enseignants d'EPS, construire ou rénover des piscines et gymnases écoresponsables...

Enfin, nous sommes réunis ce jour pour élire les élus des AS qui siègeront au Conseil Régional de l'UNSS. Le SNEP-FSU appelle les électeurs à voter pour la liste unique dont nous partageons les valeurs et les revendications.

Nous continuerons à agir ensemble pour un sport scolaire accessible, ambitieux, innovant et éducatif pour tous nos élèves, et pour que l'héritage des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris soit un réel héritage pour l'EPS et le sport scolaire car il s'adresse à tous !

Soyez assurés de l'attachement du SNEP-FSU au service public du sport scolaire.

Merci pour votre écoute.
Christel De Carlo